

# Actualités

Mairie de Saint-Benoît  
11, rue Paul Gauvin – BP 11  
86281 Saint-Benoît Cedex  
Tél. 05 49 37 44 00  
Fax : 05 49 37 44 01



Le 29 aout 2013

## Demande de passeports biométriques

Devant l'affluence des demandes de passeports biométriques, et dans le but d'améliorer l'accueil et mieux gérer les temps de traitement afin d'éviter aux usagers des temps d'attente excessifs, **la Mairie de Saint-Benoît informe, qu'à partir du 9 septembre 2013 :**

- **Les demandes de passeport seront traitées uniquement sur rendez-vous**, pendant les heures d'ouverture de la Mairie. Une demi-heure est nécessaire pour la saisie informatique de chaque dossier.

**Merci de prendre contact avec le Service accueil de la Mairie au 05 49 37 44 00**

La prise de rendez-vous peut se faire tous les jours ouvrés. Le rendez-vous pris, le demandeur doit se présenter personnellement pour établir sa demande de passeport, muni de tous les documents nécessaires.

- Pour récupérer son passeport, il sera demandé de contacter **le Service accueil de la Mairie au 05 49 37 44 00**, car une prise d'empreintes est obligatoirement nécessaire.

**La Mairie de Saint-Benoit vous remercie de votre compréhension.**

### **Le Service Accueil de la mairie vous accueille :**

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Le samedi pour une permanence état civil de 10 h à 12 h (sauf juillet et août)

**Mairie de Saint-Benoît, 11 rue Paul Gauvin - BP 11 - 86281 Saint-Benoît Cedex**

**☎ 05 49 37 44 00 - Fax : 05 49 37 44 01**

Courriel : [saint-benoit@orange.fr](mailto:saint-benoit@orange.fr) - Site web : [www.ville-saint-benoit.fr](http://www.ville-saint-benoit.fr)

### **Pour en savoir plus :**

Vos droits et démarches : <http://www.ville-saint-benoit.fr>

<http://www.ants.interieur.gouv.fr/tes/-passeport-.html>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N360.xhtml>